

5.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet d'une réclamation de M. J. U. Provencher, pour prétendus dommages causés à sa maison Nos 538 et 540 rue St-Valier, par la construction d'un trottoir permanent en face de ladite maison, déclarant que M. Provencher n'a souffert aucun dommage par ce fait.

Résolu: Conformément audit rapport, de rejeter cette réclamation

6.—Soumise une résolution du Conseil, en date du 17 février, concernant l'Association de Bienfaisance des Pompiers.

Déposé aux archives.

7.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef concernant la construction d'un trottoir permanent sur la rue Notre-Dame de Lourdes et d'un empiètement sur la propriété de Madame Leduc.

Résolu: De renvoyer à l'Ingénieur en Chef pour nouveaux rapports de M. Auclair.

8.—Soumise une offre de la Compagnie Générale d'Immeubles de vendre à la Cité pour la somme de \$8,200 trois lots situés au nord-ouest de la rue Notre-Dame et de la rue St-Omer.

Résolu: Que le Bureau ne peut recommander l'acceptation de cette offre, vu que le prix demandé est trop élevé.

Ajournement.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

* * *

Compte rendu de l'assemblée du 5 mars 1913, a.m.

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée, MM. Ainey, Lachapelle et Dupuis.

1.—Soumise une offre de M. T. J. Mocock, de vendre à la Cité, au prix de 35 cents l'exemplaire, 2000 exemplaires du livret intitulé "Standard Pocket Guide of Montreal".

Résolu: D'autoriser l'achat de 1,000 exemplaires dudit livret, pourvu que l'éditeur soit prêt à le vendre à la Cité au prix de \$0.35 par exemplaire.

2.—Soumise une offre des propriétaires de l'avenue Canada de céder gratuitement et sans conditions ladite avenue à la Ville.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef pour préparation d'un plan.

3.—Soumis l'état des dépenses encourues pour la revision de la liste électorale parlementaire pour l'année 1913.

Résolu: D'autoriser le Trésorier de la Cité à payer la quote part de la Cité, soit \$856.92 dans ladite dépense.

4.—Soumise une communication de M. P. B. de Crèvecoeur, déclarant accepter la proposition qui lui est faite d'évaluer la collection de livres laissés par M. le Juge Sicotte, et de la comparer à la collection Gagnon, laissant à la discrétion de la Ville le soin de lui donner une rémunération pour ce travail.

Résolu: De confier ledit travail à M. P. B. de Crèvecoeur aux termes de sa lettre, en date du 4 mars 1913.

5.—Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur de la Cité, au montant de \$5,422.36, suivant liste certifiée.

Résolu: D'en autoriser le paiement.

6.—Soumis le rapport de l'Agent des Achats et des Ventes sur les soumissions reçues pour la fourniture de pierre concassée.

Résolu: Conformément audit rapport d'accorder les contrats comme suit:

Morrison Quarry Company, pour une quantité de pas moins de 30,000 tonnes et de pas plus de 50,000 tonnes, dans les grosseurs de 2½", 2", 1½", 1¼" et la poussière, aux prix de \$0.85, \$0.85, \$0.85, \$0.85 et \$0.60 la tonne respectivement.

5.—Submitted a report from the Chief Engineer anent a claim from Mr. J. D. Provencher, for pretended damages caused to his house Nos. 538 and 540 St. Valier street, by the construction of a permanent sidewalk in front of the said house, stating that Mr. Provencher has not suffered any damage thereby.

Resolved: In accordance with said report, that said claim be rejected.

6.—Submitted a resolution of Council, dated the 17th February, concerning the Firemen's Benevolent Fund.

Filed of record.

7.—Submitted a report from the Chief Engineer anent the construction of a permanent sidewalk on Notre-Dame de Lourdes street, which encroaches on Mrs Leduc's property.

Referred back to the Chief Engineer with instructions to obtain a further report from Mr. Auclair.

8.—Submitted an offer from La Compagnie Générale d'Immeubles to sell to the City, for the sum of \$8,200 three lots situated at the North-West corner of Notre-Dame and Saint Omer streets.

Resolved: That this Board cannot recommend that said offer be accepted, the price asked for being too high.

Adjourned.

L. N. SENECAI,
Secretary.

* * *

Report of meeting held on the 5th March, 1913, a.m.

His Worship Mayor L. A. Lavallée, and Messrs. Ainey, Lachapelle and Dupuis

1.—Submitted an offer from Mr. T. J. Mocock to sell to the City at the price of 35 cents a copy, 200 copies of the booklet entitled "The Standard Pocket Guide of Montreal".

Resolved: To authorize the purchase of 1,000 copies of said booklet, provided the editor is willing to sell the same to the City for 35 cents per copy.

2.—Submitted an offer from the proprietors of the Canada avenue, to cede gratuitously and unconditionally said avenue to the City.

Resolved: That the same be referred to the Chief Engineer for the preparation of a plan.

3.—Submitted a statement of the expenses incurred for the revision of the parliamentary voters list for the year 1913.

Resolved: That the City Treasurer be authorized to pay the City's share, to wit \$856.92.

4.—Submitted a communication from Mr. P. B. de Crèvecoeur, stating that he is willing to value the collection of books left by Judge Sicotte and to compare the same with the Gagnon collection leaving it with the City to fix the remuneration to be paid to him for such work.

Resolved: To entrust said work to Mr. P. B. de Crèvecoeur upon the terms mentioned in his letter dated the 4th March 1913.

5.—Submitted warrants verified by the City Comptroller to the amount of \$5,422.36, as per certified list.

Resolved: To authorize the payment thereof.

6.—Submitted a report from the Purchasing and Sales Agent on the tenders received for the supply of broken stone.

Resolved: As per said report, to award the contracts as follows:

Morrison Quarry Company, for a quantity of not less than 50,000 tons, of the size of 2½", 2", 1½", 1¼" and the dust, for the price of \$0.85, \$0.85, \$0.85, \$0.85 and \$0.60 per ton respectively;